



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-du-Dimanche>

# N-D du Dimanche

- Pèlerinages régionaux - Languedoc-Roussillon -



Date de mise en ligne : dimanche 28 juillet 2013

---

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

---

## SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE (HÉRAULT)

**« Il ne faut pas travailler le dimanche.  
Heureux qui croira, malheureux qui ne croira pas »**

Le 8 juin 1873, dimanche de la fête de la Sainte Trinité, la Vierge Marie apparut à Saint-Bauzille-de-la-Sylve (Hérault) à un jeune vigneron de 30 ans, journalier en semaine, Auguste Arnaud, qui travaillait sa petite vigne, pour son propre compte. Elle lui dit : « Je suis la Sainte Vierge. N'ayez pas peur.[ ] Vous avez la maladie de la vigne ! Vous avez abandonné Saint Bauzille. Il faut faire sa fête le jour où elle tombe. Jeudi, il faudra aller à Saint Antoine en procession et y dire la messe. D'aujourd'hui en quinze, il faut aller en procession à Notre-Dame, tout le canton de Gignac, Montpellier et Lodève en ville. Il faut placer une nouvelle croix et changer l'autre. Vous placerez une croix chargée d'une Vierge au fond de la vigne et y ferez la procession chaque année. Allez dire cela à votre père et à votre curé tout de suite. Dans un mois je reviendrai vous remercier. »



Le jeune paysan en rendit compte à son curé, l'abbé Coste, lui disant notamment : « Moi, je ne vous oblige pas à croire à tout ce que je viens de vous dire. La Sainte Vierge qui m'est apparue réellement (et je sais que je l'ai bien vue puisque je la voyais comme je vous vois&hellip; et que je l'entendais me parler comme je vous entend, vous, me parler), eh ! bien, la Sainte Vierge m'a ordonné de venir vous le dire&hellip; et je suis content de vous l'avoir dit. Et si je fais tout ce qu'elle m'a ordonné de faire, je sais qu'elle reviendra me remercier comme elle me l'a promis. »

De fait, un mois plus tard, le mardi 8 juillet 1873, Auguste ayant effectué tout ce que la Sainte la Sainte Vierge avait demandé, Marie revint, un chapelet à la main, et dit à Auguste Arnaud : « Il ne faut pas travailler le dimanche. Heureux celui qui croira, malheureux qui ne croira pas. Il faut aller à Notre-Dame de Gignac en procession. Vous serez heureux avec toute la famille. »

Marie fit ensuite glisser le chapelet qu'elle portait sur sa main gauche, puis bénit la foule de sa main droite, en disant : « Que l'on chante des cantiques. » Puis la Sainte Vierge disparut et Auguste demanda à son père : « Dis-leur de chanter. » La foule entonna alors le Magnificat.



Auguste Arnaud rendit l'âme, à l'âge de 92 ans, après avoir reçu l'extrême-onction et après avoir fredonné le cantique « J'irai La voir un jour ! ». Il repose au champ des Apparitions, en une tombe sur laquelle on peut lire : « Aux pieds de la Vierge qu'il a tant aimée et si fidèlement servie, ici repose en attendant la bienheureuse Résurrection le corps d'Auguste Arnaud, pieusement endormi dans la paix du Seigneur le 8 février 1936 à l'âge de 92 ans. R.I.P. ».

Des guérisons inexplicables et des conversions se produisirent. L'évêque du diocèse de Montpellier, Mgr de Cabrières, nomma une commission d'enquête, et après avoir interrogé le voyant, reconnut en 1876 l'authenticité des Apparitions. En 1880, une chapelle fut construite en ce lieu, qui devint centre de pèlerinage.

Le pèlerinage et une messe ont lieu chaque année, les 8 juin et 8 juillet.

Prière

Notre-Dame du Dimanche,  
Faites que mon âme soit une belle vigne,

Préservée de la maladie, des soucis trop matériels,  
Débarrassée de la mauvaise herbe du péché  
Et porteuse de fruits éternels.

Sites à consulter

[Nouvelle évangélisation](#)

[Informations](#)

[Saint Paul](#)